

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Commune - COMMUNE D'AUBUSSON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21230080000019

POSTE COMPTABLE : SGC D'AUBUSSON

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNE AUBUSSON (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	38
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	49
C3.2 - Liste des établissements publics créés	50
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	51
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	52

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	53
------------------------------------------------------------	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 212300800	COMMUNE D'AUBUSSON Budget COMMUNE AUBUSSON	BP 2022
-------------------------	-----------------------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 248
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	185
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 429 607,00	3 628 642,00	707,72	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 195,83	836,00
2	Produit des impositions directes/population	534,20	454,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 430,32	1 027,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	502,37	372,00
5	Encours de dette/population	1 972,60	751,00
6	DGF/population	213,72	147,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,17 %	53,35 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,02 %	97,76 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,12 %	36,22 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	137,91 %	73,16 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 402 056,42	4 831 876,92
+		+	+
R	E		
P	S		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	16 620,58	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 586 800,08
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 418 677,00	5 418 677,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 175 247,83	3 119 899,22
+		+	+
R	E		
P	S		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	115 706,54	94 671,78
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 923 616,63	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 214 571,00	3 214 571,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 633 248,00	8 633 248,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 174 578,00	16 620,58	1 269 824,67	1 269 824,67	1 286 445,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 802 600,00	0,00	1 948 500,00	1 948 500,00	1 948 500,00
014	Atténuations de produits	50 600,00	0,00	50 600,00	50 600,00	50 600,00
65	Autres charges de gestion courante	435 833,75	0,00	464 779,50	464 779,50	464 779,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 463 611,75	16 620,58	3 733 704,17	3 733 704,17	3 750 324,75
66	Charges financières	186 096,12	0,00	170 614,77	170 614,77	170 614,77
67	Charges exceptionnelles	96 100,00	0,00	63 115,36	63 115,36	63 115,36
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	60 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 805 807,87	16 620,58	4 017 434,30	4 017 434,30	4 034 054,88
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 160 000,00		1 258 000,00	1 258 000,00	1 258 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	135 143,13		126 622,12	126 622,12	126 622,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 295 143,13		1 384 622,12	1 384 622,12	1 384 622,12
TOTAL		5 100 951,00	16 620,58	5 402 056,42	5 402 056,42	5 418 677,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 418 677,00
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 999,58	0,00	5 000,37	5 000,37	5 000,37
70	Produits services, domaine et ventes div	187 318,00	0,00	154 101,00	154 101,00	154 101,00
73	Impôts et taxes	2 863 718,00	0,00	2 953 941,00	2 953 941,00	2 953 941,00
74	Dotations et participations	881 975,00	0,00	1 027 775,90	1 027 775,90	1 027 775,90
75	Autres produits de gestion courante	468 300,00	0,00	483 100,00	483 100,00	483 100,00
Total des recettes de gestion courante		4 406 310,58	0,00	4 623 918,27	4 623 918,27	4 623 918,27
76	Produits financiers	2 681,00	0,00	2 681,00	2 681,00	2 681,00
77	Produits exceptionnels	15 590,00	0,00	19 090,00	19 090,00	19 090,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 424 581,58	0,00	4 645 689,27	4 645 689,27	4 645 689,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	150 000,00		186 187,65	186 187,65	186 187,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		150 000,00		186 187,65	186 187,65	186 187,65
TOTAL		4 574 581,58	0,00	4 831 876,92	4 831 876,92	4 831 876,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	586 800,08
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 418 677,00
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 198 434,47
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 804,03	21 196,97	21 196,97	23 001,00
204	Subventions d'équipement versées	26 000,00	26 000,00	36 000,00	36 000,00	62 000,00
21	Immobilisations corporelles	510 508,39	60 193,20	535 448,29	535 448,29	595 641,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	490 086,37	27 709,31	575 838,86	575 838,86	603 548,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 026 594,76	115 706,54	1 168 484,12	1 168 484,12	1 284 190,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	639 726,60	0,00	623 056,06	623 056,06	623 056,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	639 726,60	0,00	623 056,06	623 056,06	623 056,06
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	77 520,00	0,00	197 520,00	197 520,00	197 520,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 743 841,36	115 706,54	1 989 060,18	1 989 060,18	2 104 766,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	150 000,00		186 187,65	186 187,65	186 187,65
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	150 000,00		186 187,65	186 187,65	186 187,65
	TOTAL	1 893 841,36	115 706,54	2 175 247,83	2 175 247,83	2 290 954,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	923 616,63
----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 214 571,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	438 294,64	94 671,78	169 005,71	169 005,71	263 677,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	438 294,64	94 671,78	279 005,71	279 005,71	373 677,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	31 289,27	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	726 599,96	0,00	944 651,39	944 651,39	944 651,39
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 800,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
	Total des recettes financières	854 789,23	0,00	1 258 751,39	1 258 751,39	1 258 751,39
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	77 520,00	0,00	197 520,00	197 520,00	197 520,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 370 603,87	94 671,78	1 735 277,10	1 735 277,10	1 829 948,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 160 000,00		1 258 000,00	1 258 000,00	1 258 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	135 143,13		126 622,12	126 622,12	126 622,12
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 295 143,13		1 384 622,12	1 384 622,12	1 384 622,12
	TOTAL	2 665 747,00	94 671,78	3 119 899,22	3 119 899,22	3 214 571,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
----------------------------------------------------------------	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 214 571,00
-----------------------------------------------------	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 198 434,47
------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 286 445,25		1 286 445,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 948 500,00		1 948 500,00
014	Atténuations de produits	50 600,00		50 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	464 779,50		464 779,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	170 614,77	0,00	170 614,77
67	Charges exceptionnelles	63 115,36	0,00	63 115,36
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	126 622,12	126 622,12
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 258 000,00	1 258 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 034 054,88	1 384 622,12	5 418 677,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 418 677,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		36 187,65	36 187,65
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	623 056,06	0,00	623 056,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	23 001,00	0,00	23 001,00
204	Subventions d'équipement versées	62 000,00	0,00	62 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	595 641,49	0,00	595 641,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	603 548,17	150 000,00	753 548,17
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	197 520,00	0,00	197 520,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 104 766,72	186 187,65	2 290 954,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	923 616,63
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 214 571,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,37		5 000,37
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	154 101,00		154 101,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	2 953 941,00		2 953 941,00
74	Dotations et participations	1 027 775,90		1 027 775,90
75	Autres produits de gestion courante	483 100,00	0,00	483 100,00
76	Produits financiers	2 681,00	0,00	2 681,00
77	Produits exceptionnels	19 090,00	0,00	19 090,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	36 187,65	36 187,65
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 645 689,27	186 187,65	4 831 876,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	586 800,08
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 418 677,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	101 000,00	0,00	101 000,00
13	Subventions d'investissement	263 677,49	0,00	263 677,49
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	111 100,00	0,00	111 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		116 622,12	116 622,12
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	197 520,00	0,00	197 520,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49.	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		10 000,00	10 000,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 258 000,00	1 258 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 000,00		212 000,00
Recettes d'investissement – Total		885 297,49	1 384 622,12	2 269 919,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	944 651,39
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 214 571,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 174 578,00	1 269 824,67	1 269 824,67
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	204 000,00	246 000,00	246 000,00
60621	Combustibles	40 000,00	60 000,00	60 000,00
60622	Carburants	24 500,00	33 000,00	33 000,00
60623	Alimentation	350,00	350,00	350,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	11 500,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	4 721,46	4 721,46
6067	Fournitures scolaires	8 600,00	8 600,00	8 600,00
6068	Autres matières et fournitures	125 000,00	111 998,00	111 998,00
611	Contrats de prestations de services	1 200,00	18 500,00	18 500,00
6132	Locations immobilières	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6135	Locations mobilières	28 000,00	28 000,00	28 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	100,00	100,00	100,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	35 000,00	35 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	12 000,00	12 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	100 000,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	5 620,96	5 620,96
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	9 754,25	9 754,25
6156	Maintenance	97 000,00	94 000,00	94 000,00
6168	Autres primes d'assurance	39 000,00	35 000,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 030,00	2 030,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	3 800,00	3 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	16 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	800,00	800,00	800,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	350,00	350,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6241	Transports de biens	100,00	100,00	100,00
6247	Transports collectifs	28 800,00	35 000,00	35 000,00
6248	Divers	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	27 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 528,00	7 000,00	7 000,00
62872	Remb. frais au budget annexe	25 000,00	26 000,00	26 000,00
6288	Autres services extérieurs	60 000,00	60 000,00	60 000,00
63512	Taxes foncières	97 000,00	97 000,00	97 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 802 600,00	1 948 500,00	1 948 500,00
6218	Autre personnel extérieur	38 400,00	37 400,00	37 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 413,48	5 984,00	5 984,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	28 614,50	28 614,50
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 248,09	3 590,50	3 590,50
64111	Rémunération principale titulaires	799 090,88	776 867,00	776 867,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	23 407,56	18 469,00	18 469,00
64118	Autres indemnités titulaires	116 007,20	120 000,00	120 000,00
64131	Rémunérations non tit.	236 566,45	344 910,00	344 910,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	56 099,01	66 960,00	66 960,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	192 703,20	225 135,00	225 135,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	256 822,78	263 883,00	263 883,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 852,95	16 680,00	16 680,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	100,00	100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	17 118,40	15 107,00	15 107,00

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 270,00	3 300,00	3 300,00
6488	Autres charges	2 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	50 600,00	50 600,00	50 600,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	600,00	600,00	600,00
7398	Reverst., restitut* et prélèvt divers	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	435 833,75	464 779,50	464 779,50
6531	Indemnités	88 000,00	93 000,00	93 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 700,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 100,00	7 150,00	7 150,00
6535	Formation	1 875,07	1 800,00	1 800,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6542	Créances éteintes	500,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	125 461,00	126 779,50	126 779,50
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	500,00	500,00	500,00
65548	Autres contributions	14 000,00	3 950,00	3 950,00
6558	Autres contributions obligatoires	34 797,68	28 000,00	28 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	39 800,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	100 000,00	100 000,00	100 000,00
65888	Autres	12 000,00	10 500,00	10 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 463 611,75	3 733 704,17	3 733 704,17
66	Charges financières (b)	186 096,12	170 614,77	170 614,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	191 754,46	176 149,99	176 149,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 658,34	-5 535,22	-5 535,22
67	Charges exceptionnelles (c)	96 100,00	63 115,36	63 115,36
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	300,00	300,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	1 500,00	1 500,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	70 000,00	60 715,36	60 715,36
678	Autres charges exceptionnelles	600,00	600,00	600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	60 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 805 807,87	4 017 434,30	4 017 434,30
023	Virement à la section d'investissement	1 160 000,00	1 258 000,00	1 258 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	135 143,13	126 622,12	126 622,12
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	130 943,13	116 622,12	116 622,12
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 200,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 295 143,13	1 384 622,12	1 384 622,12
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 295 143,13	1 384 622,12	1 384 622,12
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 100 951,00	5 402 056,42	5 402 056,42

	RESTES A REALISER N-1 (11)	16 620,58
		0,00
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 418 677,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	51 370,50
Montant des ICNE de l'exercice N-1	56 905,72
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 535,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	4 999,58	5 000,37	5 000,37
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 999,58	5 000,37	5 000,37
70	Produits services, domaine et ventes div	187 318,00	154 101,00	154 101,00
7018	Autres ventes de produits finis	12 000,00	15 000,00	15 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70312	Redevances funéraires	100,00	100,00	100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1,00	1,00	1,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	55 000,00	30 000,00	30 000,00
70688	Autres prestations de services	16 000,00	25 000,00	25 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	23 000,00	18 000,00	18 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	3 150,00	8 000,00	8 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 500,00	500,00	500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	1 000,00	1 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	70 067,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	2 863 718,00	2 953 941,00	2 953 941,00
73111	Impôts directs locaux	1 665 072,00	1 735 095,00	1 735 095,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73211	Attribution de compensation	1 016 646,00	1 016 646,00	1 016 646,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	8 000,00	8 000,00
7334	Taxes sur les passagers	2 000,00	5 000,00	5 000,00
7336	Droits de place	6 000,00	20 200,00	20 200,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	76 000,00	78 000,00	78 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	89 000,00	88 000,00	88 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	6 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	881 975,00	1 027 775,90	1 027 775,90
7411	Dotation forfaitaire	419 643,00	392 749,00	392 749,00
74121	Dotation de solidarité rurale	251 624,00	261 897,00	261 897,00
74127	Dotation nationale de péréquation	42 089,00	39 526,00	39 526,00
744	FCTVA	19 650,00	13 800,00	13 800,00
74718	Autres participations Etat	42 000,00	198 463,90	198 463,90
7472	Participat° Régions	0,00	9 920,00	9 920,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	97 889,00	101 840,00	101 840,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	8 580,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	468 300,00	483 100,00	483 100,00
752	Revenus des immeubles	460 140,00	474 000,00	474 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	2 550,00	2 550,00	2 550,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 610,00	6 550,00	6 550,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 406 310,58	4 623 918,27	4 623 918,27
76	Produits financiers (b)	2 681,00	2 681,00	2 681,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5,00	5,00	5,00
7688	Autres	2 676,00	2 676,00	2 676,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 590,00	19 090,00	19 090,00
7713	Libéralités reçues	300,00	300,00	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 290,00	18 290,00	18 290,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 424 581,58	4 645 689,27	4 645 689,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	150 000,00	186 187,65	186 187,65
722	Immobilisations corporelles	150 000,00	150 000,00	150 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	36 187,65	36 187,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		150 000,00	186 187,65	186 187,65
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 574 581,58	4 831 876,92	4 831 876,92

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	586 800,08

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
---------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 418 677,00
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	21 196,97	21 196,97
2031	Frais d'études	0,00	18 000,00	18 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 196,97	3 196,97
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	26 000,00	36 000,00	36 000,00
204121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	26 000,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	36 000,00	36 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	510 508,39	535 448,29	535 448,29
2111	Terrains nus	0,00	16 000,00	16 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	12 000,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	3 030,40	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	185,60	7 000,00	7 000,00
21312	Bâtiments scolaires	26 799,92	3 587,93	3 587,93
21318	Autres bâtiments publics	133 137,70	258 000,00	258 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	1,00	1,00
2135	Installations générales, agencements	3 535,20	0,00	0,00
2138	Autres constructions	54 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	27 742,10	23 172,56	23 172,56
21534	Réseaux d'électrification	88 847,20	24 000,00	24 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	135 000,00	135 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	600,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	105 874,27	20 319,40	20 319,40
2183	Matériel de bureau et informatique	10 965,88	18 000,00	18 000,00
2184	Mobilier	11 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 790,12	30 367,40	30 367,40
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	490 086,37	575 838,86	575 838,86
2313	Constructions	127 290,00	110 800,00	110 800,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	362 796,37	465 038,86	465 038,86
Total des dépenses d'équipement		1 026 594,76	1 168 484,12	1 168 484,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	639 726,60	623 056,06	623 056,06
1641	Emprunts en euros	638 626,60	621 956,06	621 956,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		639 726,60	623 056,06	623 056,06
454105	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS (6)	7 520,00	0,00	0,00
454107	DIVERS IMMEUBLES EN PERIL (6)	70 000,00	190 000,00	190 000,00
454206	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS (6)	0,00	7 520,00	7 520,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		77 520,00	197 520,00	197 520,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 743 841,36	1 989 060,18	1 989 060,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	150 000,00	186 187,65	186 187,65
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	36 187,65	36 187,65
15112	Provisions pour litiges	0,00	36 187,65	36 187,65
	Charges transférées (9)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2313	Constructions	75 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	75 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		150 000,00	186 187,65	186 187,65
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 893 841,36	2 175 247,83	2 175 247,83

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	115 706,54
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	923 616,63
-----------------------------------------------------------------	-------------------

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 214 571,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	438 294,64	169 005,71	169 005,71
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	650,99	65 250,00	65 250,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	15 205,82	15 205,82
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	4 168,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 787,20	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	896,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	28 118,22	7 000,00	7 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	229 134,32	81 149,89	81 149,89
1342	Amendes de police non transférable	0,00	400,00	400,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	47 539,91	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	120 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	110 000,00	110 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	110 000,00	110 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		438 294,64	279 005,71	279 005,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	757 889,23	1 045 651,39	1 045 651,39
10222	FCTVA	31 289,27	101 000,00	101 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	726 599,96	944 651,39	944 651,39
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,réqie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 800,00	212 000,00	212 000,00
Total des recettes financières		854 789,23	1 258 751,39	1 258 751,39
454205	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS (5)	7 520,00	7 520,00	7 520,00
454207	DIVERS IMMEUBLES EN PERIL (5)	70 000,00	190 000,00	190 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		77 520,00	197 520,00	197 520,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 370 603,87	1 735 277,10	1 735 277,10
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 160 000,00	1 258 000,00	1 258 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	135 143,13	126 622,12	126 622,12
28031	Frais d'études	5 156,20	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	6 021,40	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	3 427,34	2 550,00	2 550,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	93,13	251,07	251,07
281311	Hôtel de ville	118,00	118,00	118,00
281312	Bâtiments scolaires	173,18	353,18	353,18
281318	Autres bâtiments publics	10 849,55	13 109,55	13 109,55
28132	Immeubles de rapport	4 705,25	1 918,13	1 918,13
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	236,00	236,00
28138	Autres constructions	0,00	1 210,00	1 210,00
28151	Réseaux de voirie	37,00	274,00	274,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	2 275,00	2 275,00
281561	Matériel roulant	293,00	293,00	293,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	9 269,70	1 258,14	1 258,14
281571	Matériel roulant	39 448,08	28 976,46	28 976,46
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 777,00	7 877,00	7 877,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	14 340,64	25 210,35	25 210,35
28181	Installations générales, aménagt divers	1 116,12	1 116,12	1 116,12
28182	Matériel de transport	427,08	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 909,05	12 272,53	12 272,53
28184	Mobilier	7 185,65	5 498,21	5 498,21
28188	Autres immo. corporelles	12 595,76	11 825,38	11 825,38
4912	Prov. dépréc. comptes redevables	0,00	10 000,00	10 000,00

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	4 200,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 295 143,13	1 384 622,12	1 384 622,12
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 295 143,13	1 384 622,12	1 384 622,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 665 747,00	3 119 899,22	3 119 899,22
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	94 671,78
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 214 571,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environmmt	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	621 956	278 766	0	5 229	84 000	153 040	0	0	0	753 263	92 806	1 989 060
- Equipements municipaux (2)		80 146		5 229	84 000	153 040	0	0	0	717 263	92 806	1 132 484
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	36 000	0	36 000
- Opérations financières	621 956											621 956
Dépenses d'ordre	36 188											186 188
Total dépenses de l'exercice	658 144	378 766	0	5 229	84 000	153 040	0	0	0	803 263	92 806	2 175 248
RAR N-1 et reports	923 617	34 229	1 533	29 898	0	398	0	0	0	49 500	149	1 039 323
Total cumulé dépenses d'investissement	1 581 760	412 995	1 533	35 127	84 000	153 438	0	0	0	852 763	92 955	3 214 571
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 324 092	233 006	0	8 591	59 748	9 605	0	79 000	0	269 794	136 065	3 119 899
RAR N-1 et reports	0	16 007	0	1 383	0	12 944	0	0	0	64 338	0	94 672
Total cumulé recettes d'investissement	2 324 092	249 013	0	9 974	59 748	22 550	0	79 000	0	334 131	136 065	3 214 571

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 596 005	1 158 329	189 760	659 608	52 566	145 481	200 205	53 650	19 900	1 145 897	180 656	5 402 056
RAR N-1 et reports	0	779	2 379	9 360	2 780	384	81	0	0	858	0	16 621
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 596 005	1 159 107	192 139	668 968	55 346	145 865	200 286	53 650	19 900	1 146 755	180 656	5 418 677
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 774 746	316 580	528	89 588	1 500	6 621	12 136	0	8 000	160 201	461 976	4 831 877
RAR N-1 et reports	586 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	586 800
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 361 546	316 580	528	89 588	1 500	6 621	12 136	0	8 000	160 201	461 976	5 418 677

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		658 144	412 995	1 533	35 127	84 000	153 438	0	0	0	852 763	92 955	2 290 954
Dépenses réelles		621 956	312 995	1 533	35 127	84 000	153 438	0	0	0	802 763	92 955	2 104 767
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	621 956	1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	623 056
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	5 001	0	0	0	0	0	0	0	18 000	0	23 001
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	26 000	0	0	0	0	0	36 000	0	62 000
21	Immobilisations corporelles	0	98 574	1 533	9 127	84 000	53 438	0	0	0	256 015	92 955	595 641
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	10 800	0	0	0	100 000	0	0	0	492 748	0	603 548
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	197 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	197 520
454105	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
454107	DIVERS IMMEUBLES EN PERIL	0	190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190 000
454206	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS	0	7 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 520
Dépenses d'ordre		36 188	100 000	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	186 188
040	Opérat* ordre transfert entre sections	36 188	100 000	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	186 188
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		2 324 092	249 013	0	9 974	59 748	22 550	0	79 000	0	334 131	136 065	3 214 571
Recettes réelles		1 045 651	221 627	0	1 383	56 000	12 944	0	79 000	0	283 343	130 000	1 829 949

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	79 000	0	3 000	130 000	212 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 045 651	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 045 651
13	Subventions d'investissement	0	23 007	0	1 383	56 000	12 944	0	0	0	170 343	0	263 677
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 100	0	0	0	0	0	0	0	110 000	0	111 100
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	197 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	197 520
454205	DEMOLITION MAISON 40 RUE DES MERIS	0	7 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 520
454207	DIVERS IMMEUBLES EN PERIL	0	190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190 000
Recettes d'ordre		1 278 440	27 386	0	8 591	3 748	9 605	0	0	0	50 788	6 065	1 384 622
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 258 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 258 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	20 440	27 386	0	8 591	3 748	9 605	0	0	0	50 788	6 065	126 622
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 596 005	1 159 107	192 139	668 968	55 346	145 865	200 286	53 650	19 900	1 146 755	180 656	5 418 677
Dépenses réelles		317 565	1 131 722	192 139	660 378	51 599	136 260	200 286	53 650	19 900	1 095 967	174 591	4 034 055
011	Charges à caractère général	96 050	322 363	8 639	207 841	42 225	96 775	4 831	29 500	19 900	355 082	103 240	1 286 445
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	633 009	56 720	423 572	1 574	14 485	55 920	17 450	0	679 919	65 851	1 940 500
014	Atténuations de produits	50 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 600
022	Dépenses imprévues	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	0	124 250	126 780	28 965	7 800	25 000	139 535	6 700	0	250	5 500	464 780
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	170 615	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 615
67	Charges exceptionnelles	300	2 100	0	0	0	0	0	0	0	60 715	0	63 115
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 278 440	27 386	0	8 591	3 748	9 605	0	0	0	50 788	6 065	1 384 622
023	Virement à la section d'investissement	1 258 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 258 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	20 440	27 386	0	8 591	3 748	9 605	0	0	0	50 788	6 065	126 622
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 774 746	316 580	528	89 588	1 500	6 621	12 136	0	8 000	160 201	461 976	4 831 877
Recettes réelles		3 738 558	216 580	528	89 588	1 500	6 621	12 136	0	8 000	110 201	461 976	4 645 689
013	Atténuations de charges	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	4 100	0	30 000	0	501	0	0	8 000	46 500	65 000	154 101
73	Impôts et taxes	2 928 741	0	0	0	0	0	0	0	0	20 400	4 800	2 953 941
74	Dotations et participations	809 812	119 580	528	59 588	1 500	3 520	12 136	0	0	21 111	0	1 027 776
75	Autres produits de gestion courante	0	87 100	0	0	0	2 600	0	0	0	3 900	389 500	483 100
76	Produits financiers	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 676	2 681
77	Produits exceptionnels	0	800	0	0	0	0	0	0	0	18 290	0	19 090
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		36 188	100 000	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	186 188
042	Opérat° ordre transfert entre sections	36 188	100 000	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	186 188
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 552 579,01									
1641 Emprunts en euros (total)					11 552 579,01									
0000020296	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	28/12/2007	01/03/2008	01/05/2008	550 000,00	F		4,970	4,970		A	C		A-1
0000066959	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	31/07/2012	08/08/2012	08/11/2012	900 000,00	R		2,870	2,538		T	C		A-1
00000708289	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	20/12/2012	28/12/2012	15/04/2013	270 000,00	R		2,470	2,088		T	C		A-1
00000758427	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	14/05/2013	17/05/2013	01/09/2013	800 000,00	R		2,350	1,878		T	C		A-1
01033060801	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	23/12/2005	15/06/2006	01/10/2006	600 000,00	F		3,870	3,870		T	C		A-1
0923330	Administration CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	25/02/2010	25/05/2010	700 000,00	R		1,850	1,343		T	X Echéance constante		A-1
1323294	Administration CAISSE D'EPARGNE	23/12/2013	24/12/2013	25/03/2014	900 000,00	R		2,750	2,262		T	P		A-1
1423106	Administration CAISSE D'EPARGNE	11/07/2014	15/07/2014	25/10/2014	600 000,00	R		2,700	2,231		T	P		A-1
1423229	Administration CAISSE D'EPARGNE	31/12/2014	10/01/2015	25/01/2015	600 000,00	F		1,650	1,640		A	X Echéance constante		A-1
7560132	Administration CAISSE D'EPARGNE	30/12/2008	05/04/2009	05/07/2009	700 000,00	F		4,550	4,550		A	C		A-1
8165844	Administration CAISSE D'EPARGNE	11/05/2012	25/05/2012	25/08/2012	900 000,00	F		4,800	4,800		T	X Echéance constante		A-1
8226325	Administration CAISSE D'EPARGNE	27/12/2011	30/12/2011	30/06/2012	491 749,09	R		4,010	2,716		T	X Echéance constante		A-1
MON208413EUR	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	26/03/2003	03/04/2003	01/08/2003	305 000,00	F		4,950	4,950		T	X Echéance constante		A-1
MON269869EUR/0288275	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/06/2010	04/06/2010	01/10/2010	225 957,00	F		2,930	2,965		T	X Echéance constante		A-1
MON270116EUR	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/06/2010	08/06/2010	01/10/2010	677 871,00	F		3,530	3,578		T	X Echéance constante		A-1
MON283367EUR	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	23/04/2015	15/05/2015	01/07/2015	214 230,67	F		3,580	3,631		T	X Echéance constante		A-1

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON512248EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2016	01/05/2017	01/06/2017	2 117 771,25	F		2,850	2,871		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésoreria (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2021/001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					41 825,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					41 825,00									
200100-1	Direction CETRE NATIONAL CINEMATOGRAPHIE	08/07/2013	14/08/2013	14/08/2016	41 825,00	F		0,000	1,476		A	X Echéance constante		A-1
Total général					11 594 404,01									

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 388 439,18				620 865,59	172 702,41	0,00	51 351,98	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 388 439,18				620 865,59	172 702,41	0,00	51 351,98	
00000020296		0,00	A-1	150 000,00	5,33	F		4,970	25 000,00	7 455,00	0,00	4 141,67
0000066959		0,00	A-1	345 000,00	5,58	R		2,538	60 000,00	6 795,08	0,00	891,33
00000708289		0,00	A-1	112 500,00	6,00	R		2,088	18 000,00	1 801,88	0,00	342,74
00000758427		0,00	A-1	460 000,00	11,42	R		1,872	40 000,00	7 035,46	0,00	545,77
01033000801		0,00	A-1	142 500,00	4,50	F		3,870	30 000,00	5 079,38	0,00	1 088,44
0923330		0,00	A-1	320 311,11	8,08	R		1,343	37 476,82	321,88	0,00	31,37
1323294		0,00	A-1	597 771,34	11,92	R		2,262	42 653,02	11 798,11	0,00	185,04
1423106		0,00	A-1	340 069,71	7,50	R		2,231	39 999,12	6 428,29	0,00	1 096,59
1423229		0,00	A-1	440 133,15	12,00	F		1,640	28 204,18	6 693,69	0,00	5 847,10
7560132		0,00	A-1	235 226,15	6,50	F		4,550	33 603,74	10 702,79	0,00	4 484,98
8165844		0,00	A-1	576 777,84	10,33	F		4,800	43 340,89	26 912,95	0,00	2 560,50
8226325		0,00	A-1	299 224,09	10,17	R		2,716	25 883,07	6 547,52	0,00	17,16
MON208413EUR		0,00	A-1	262 691,56	31,33	F		4,950	3 570,49	12 937,63	0,00	2 137,75
MON269869EUR/0288275		0,00	A-1	115 172,50	8,50	F		2,965	11 719,04	3 250,72	0,00	764,03
MON270116EUR		0,00	A-1	355 457,51	8,50	F		3,578	35 298,33	12 099,23	0,00	2 848,63
MON283367EUR		0,00	A-1	75 634,31	2,75	F		3,631	24 318,42	2 383,66	0,00	459,28
MON512248EUR		0,00	A-1	1 559 969,91	10,42	F		2,871	121 798,47	44 459,14	0,00	23 909,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2021/001		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE D'AUBUSSON - Budget COMMUNE AUBUSSON - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		18 578,00					4 644,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		18 578,00					4 644,50	0,00	0,00	0,00
200100-1		0,00	A-1	18 578,00	3,58	F		1,476	4 644,50	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 407 017,18					625 510,09	172 702,41	0,00	51 351,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 407 017,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

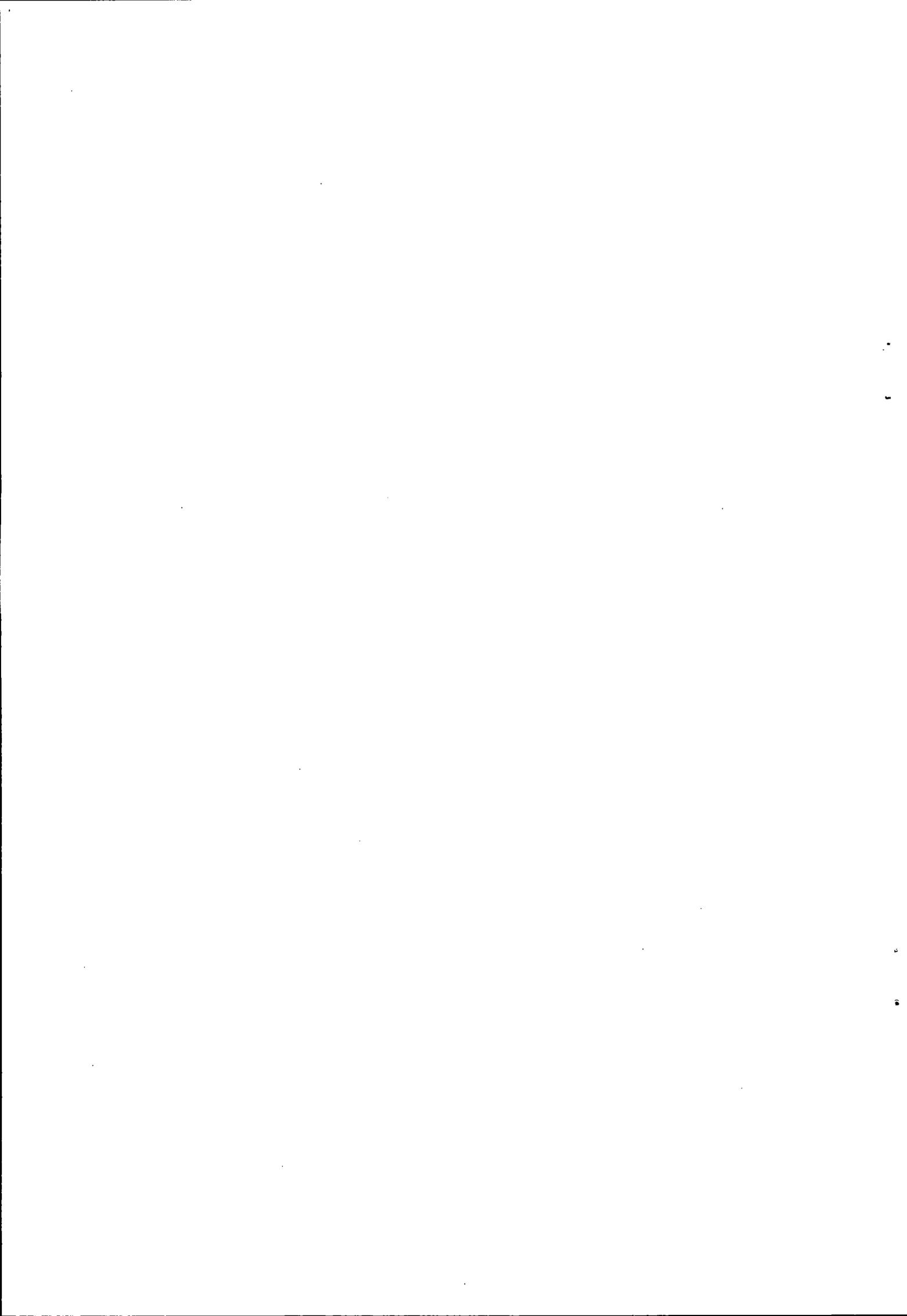
(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	21/03/2018
L	2031 Frais d'études	2	21/03/2018
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	10	21/03/2018
L	2051 Concessions et droits similaires	2	21/03/2018
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	21/03/2018
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	21/03/2018
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	10	21/03/2018
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	10	21/03/2018
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	10	21/03/2018
L	2132 Immeubles de rapport	20	21/03/2018
L	2151 Réseaux de voirie	20	21/03/2018
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	21/03/2018
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	21/03/2018
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	21/03/2018
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	21/03/2018
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	21/03/2018
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	21/03/2018
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	21/03/2018
L	2184 Mobilier	10	21/03/2018
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	21/03/2018



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		315 806,03	315 806,03	214 734,81	101 071,22
CONTENTIEUX DIVERS (SOURCES SOTEC)	0,00	06/07/2017	305 806,03	305 806,03	214 734,81	91 071,22
LITIGES DIVERS	0,00	31/12/2019	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	10 000,00		14 200,00	24 200,00	950,00	23 250,00
MONTANT FORFAITAIRE DIVERS DIVERS	0,00	18/04/2018	10 000,00	10 000,00	950,00	9 050,00
Comptes débiteurs divers	10 000,00	14/04/2021	4 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	10 000,00		330 006,03	340 006,03	215 684,81	124 321,22
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		621 956,06	621 956,06
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		621 956,06	621 956,06
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	621 956,06	621 956,06
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	621 956,06	115 706,54	923 616,63	1 661 279,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

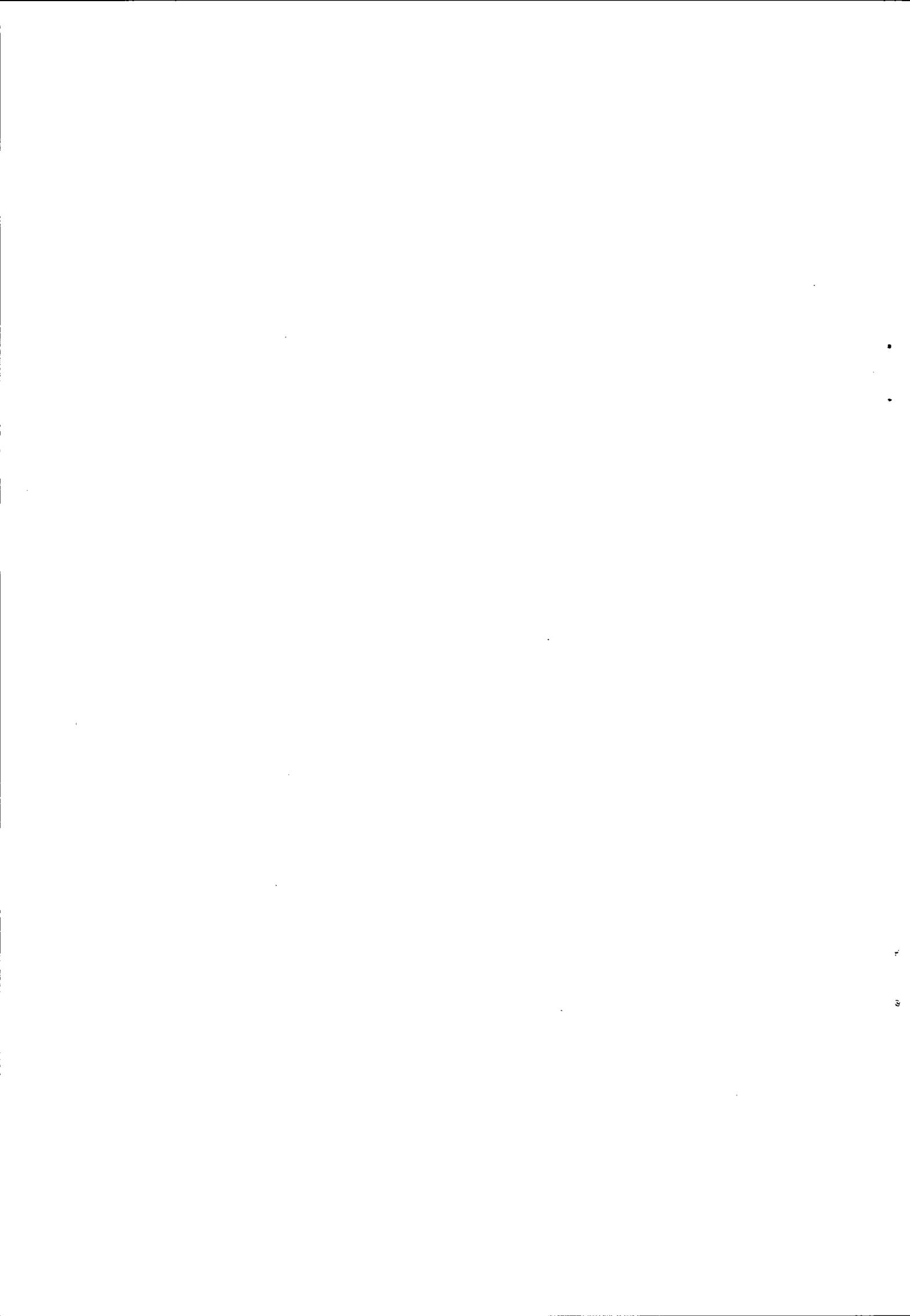
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 697 622,12	III 1 697 622,12
Ressources propres externes de l'année (a)		101 000,00	101 000,00
10222	FCTVA	101 000,00	101 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 596 622,12	1 596 622,12
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 550,00	2 550,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	251,07	251,07
281311	Hôtel de ville	118,00	118,00
281312	Bâtiments scolaires	353,18	353,18
281318	Autres bâtiments publics	13 109,55	13 109,55
28132	Immeubles de rapport	1 918,13	1 918,13
28135	Installations générales, agencements, ..	236,00	236,00
28138	Autres constructions	1 210,00	1 210,00
28151	Réseaux de voirie	274,00	274,00
281534	Réseaux d'électrification	2 275,00	2 275,00
281561	Matériel roulant	293,00	293,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 258,14	1 258,14
281571	Matériel roulant	28 976,46	28 976,46
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 877,00	7 877,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	25 210,35	25 210,35
28181	Installations générales, aménagt divers	1 116,12	1 116,12
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	12 272,53	12 272,53
28184	Mobilier	5 498,21	5 498,21
28188	Autres immo. corporelles	11 825,38	11 825,38
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
4912	Prov. dépréc. comptes redevables	10 000,00	10 000,00
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	0,00	0,00
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 000,00	212 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 258 000,00	1 258 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---------------------------------------------------------------	--------------------------------	-----------------------	----------



Total ressources propres disponibles	1 697 622,12	94 671,78	0,00	944 651,39	2 736 945,29
-----------------------------------------------	--------------	-----------	------	------------	--------------

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II		1 661 279,23
Ressources propres disponibles	IV		2 736 945,29
Solde	V = IV - II (6)		1 075 666,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					723 395,00	448 165,90										4 954,71	32 154,52	
CREUSALIS	2009	X Echéance constante	10 PAVILLONS LE MONT	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	348 595,00	257 351,00	27,67	S	F	0,940	F	0,940	-			2 400,17	8 075,57	
CREUSALIS	2013	X Echéance constante	REHABILITATION 21 LOGEMENTS CHABASSIERE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	336 000,00	162 589,61	6,50	A	F	1,250	F	1,250	-			2 032,37	22 647,37	
CREUSALIS	2013	X Echéance constante	REHABILITATION 21 LOGEMENTS CHABASSIERE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 800,00	28 225,29	16,50	A	F	1,850	F	1,350	-			522,17	1 431,58	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 892 476,87	1 202 535,53										217 754,55	156 373,09	
C.D.C.	2008	C	REHABILITATION 19 LOGEMENTS RUE SAINT-JEAN	Direction C.D.C.	235 000,00	20 266,64	0,50	A	F	3,650	F	3,650	-			739,73	20 266,64	
C.D.C.	2007	C	REHABILITATION 42 LOGEMENTS LES MERIS	Direction C.D.C.	110 227,00	28 475,26	15,17	T	F	3,250	F	3,250	-			903,06	1 837,12	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
C.D.C.	2008	C	REHABILITATION 24 LOGEMENTS RUE VAWEIX	Direction C.D.C.	287 400,00	38 320,00	1,25	A	R		4,150	R		4,150	-		1 590,28	19 160,00
CREUSALIS	2009	X Echéance constante	REHABILITATION 81 LOGEMENTS LA CROIX BLANCHE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	840 000,00	184 820,62	1,83	A	F		4,260	F		4,260	-		7 873,36	60 902,87
CREUSALIS	2010	P	CHARGE FONCIERE 10 LOGEMENTS LE MONT	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 788,00	109 770,98	37,83	A	R		1,350	R		1,350	-		1 481,91	2 551,01
CREUSALIS	2019	C	FINANCEMENT PARC SOCIAL PUBLIC, FINANCEMENT DE PATRIMOINE DE 33 LOGEMENTS EN CREUSE	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	376 081,00	353 293,31	27,42	A	R		1,350	R		1,350	-1		192 809,96	12 536,03
HLM FRANCE LOIRE	2016	X Echéance constante	REHABILITATION 21 LOGEMENTS LOCATIFS SITUES 10, AVENUE DES LISSIERS A AUBUSSON	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 300,00	159 996,63	9,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1		2 159,95	15 051,57
OPDHLM	1996	X Echéance progressive	REHABILITATION 12 LOGEMENTS RUE DES FUSILLES	Direction CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 627,37	41 100,51	6,25	A	F		4,300	F		4,300	-		1 767,32	5 032,73
Tiers RECUP Compta	2006	C	REHABILITATION 42 LOGEMENTS LES MERIS	Direction C.D.C.	571 053,50	266 491,58	13,67	T	F		3,250	F		3,250	-		8 428,98	19 035,12
TOTAL GENERAL					3 615 871,87	1 650 701,43											222 709,26	188 527,61

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	5,00	1,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CHARGE DE COMMUNICATION	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGÉE DE COMMUNICATION	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
COLLABORATEUR DE CABINET	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		37,00	0,00	37,00	25,00	0,00	25,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	15,00	0,00	15,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAÎTRISE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
LISSIER	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES DE 2ème CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION DE 1ère CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		48,00	0,00	48,00	33,00	1,00	34,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CHARGEE DE COMMUNICATION	A	ADM		0,00	A A article 3-3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A A article 3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A A article 3-b	CDD
CHARGEE DE COMMUNICATION	A	ADM		0,00	A A article 3,II	CDD
CHEF DE PROJET	A	ADM		0,00	A A article 3,II	CDD
CONSEILLER NUMERIQUE	B	ADM		0,00	A A article 3,II	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD	01/01/2014	TFA	
Autres organismes de regroupement			
SDEC	22/11/2007	SFP	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	CCAS	01/03/1983	-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ASSAINISSEMENT	01/01/1976	19/12/1975 -	21230080000019		Oui
	EAU	24/03/1997	24/03/1997 -	21230080000019		Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

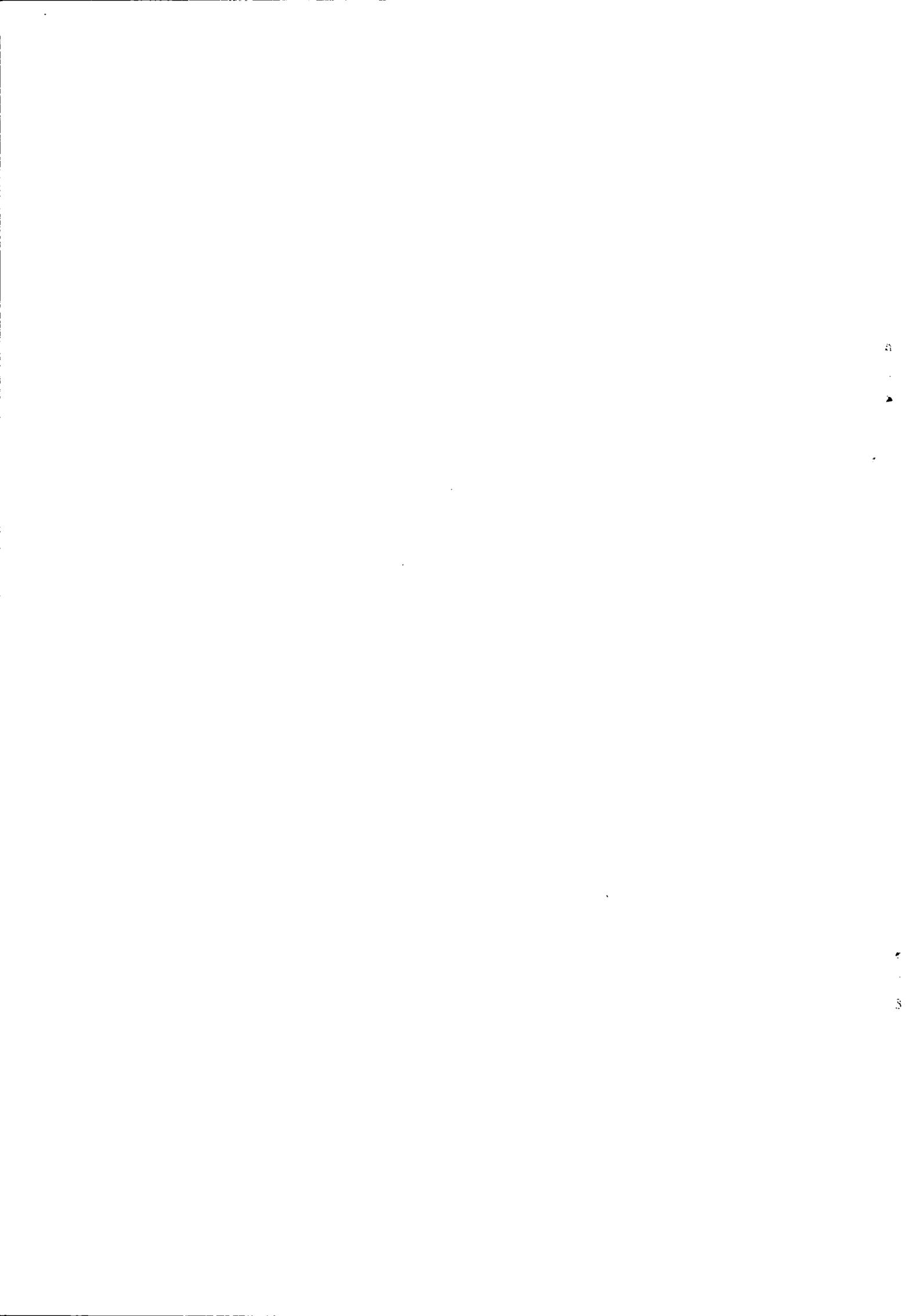
C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	CCAS PORTAGE DE REPAS	01/01/2020	2020-06 D DU 05/06/2020 -	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	5 640 000,00	3,32	38,43	0,00	2 167 452,00	3,32
TFPNB	37 100,00	3,63	79,09	0,00	29 342,00	3,63
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 677 100,00	3,32			2 196 794,00	3,32



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 23
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 5
 Abstentions :

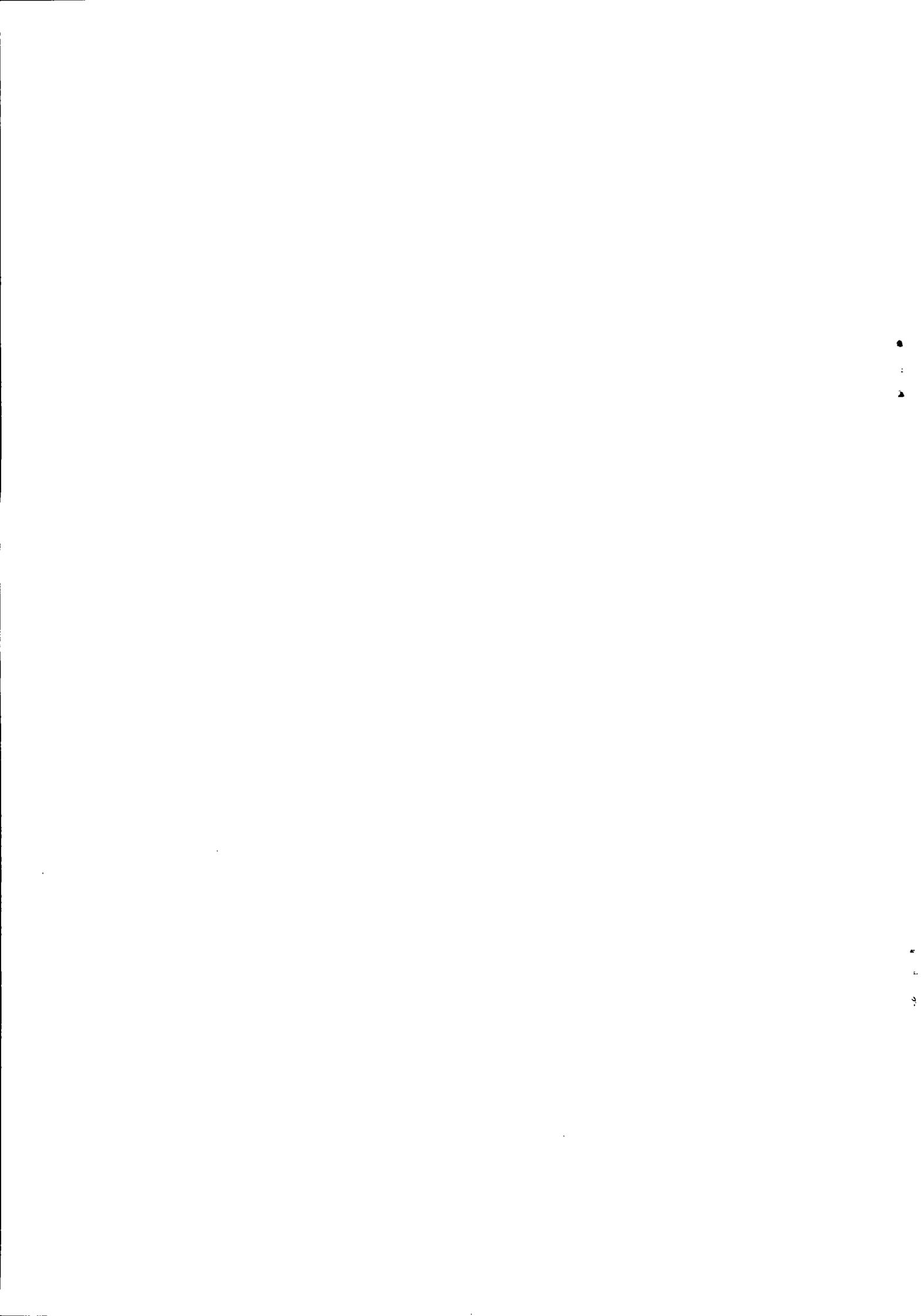
Date de convocation : 10/04/2022

Présenté par Le Maire-Adjoint, Jean-Pierre LANNET (1),
 A Aubusson, le 14/04/2022
 Le Maire-Adjoint, Jean-Pierre LANNET,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Aubusson, le 14/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

a. Michel MOINE	Procuration Jean Pierre LANNET
b. Jean-Pierre LANNET	
c. Nadine HAGENBACH	
d. Stéphane DUCOURTIOUX	
e. Céline COLLET-DUFAYS	
f. Mireille LEJUS	
g. Marie-Françoise HAYEZ	
h. Jacques MOUTARDE	
i. Dominique AUPETIT	Procuration D-F HAYEZ
j. Isabelle DUGAUD	
k. Thierry ROGER	Procuration Mireille LEJUS
l. Annick BAUCULAT	
m. Bernard ROUGIER	
n. Gulkiz DEMIR	
o. Johan PICOUT	
p. Romain COUEIGNAS	
q. Benjamin BOUQUET	
r. Jean-Luc LEGER	
s. Emmanuelle LELEU	
t. Elodie MALHOMME	
u. Jean-Pierre PERRIER	



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

v. Catherine DEBAENST	
w. Michel GOMY	

Certifié exécutoire par Le Maire-Adjoint, Jean-Pierre LANNET (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Aubusson, le 14/04/2022

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



